

SÉANCE D'INFORMATION

04
DEC

Présentation publique de l'Image directrice intercommunale Perly-Certoux, Bardonnex et Plan-les-Ouates

Quelle est la vision d'avenir du territoire autour du village de Perly ? Quelle est son influence sur les communes de Bardonnex et Plan-les-Ouates ?

Comment les collectivités publiques répondent aux enjeux locaux ?
Comment le dialogue avec la population des communes a été intégré au projet ? Quel développement, équilibré et adapté au contexte, est proposé ?

L'Etat de Genève et les communes de Perly-Certoux, Bardonnex et Plan-les-Ouates vous invitent à participer à la séance publique de présentation de l'Image directrice intercommunale.

Judi 4 décembre 2025, de 18h30 à 20h

Suivi d'un apéritif

Salle polyvalente de l'école de Perly-Certoux

Rte de Certoux 35, 1258 Perly-Certoux

La présentation publique se déroulera en présence des représentantes et représentants des autorités cantonales et communales, ainsi que de l'équipe de projet.

Cette rencontre permettra

- de découvrir les grandes orientations définies par l'image directrice,
- de comprendre les étapes du processus et
- d'échanger autour des perspectives de sa mise en œuvre.

Elle se poursuivra par un moment convivial autour d'un apéritif.

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux pour ce moment d'échanges.

En savoir plus sur la démarche

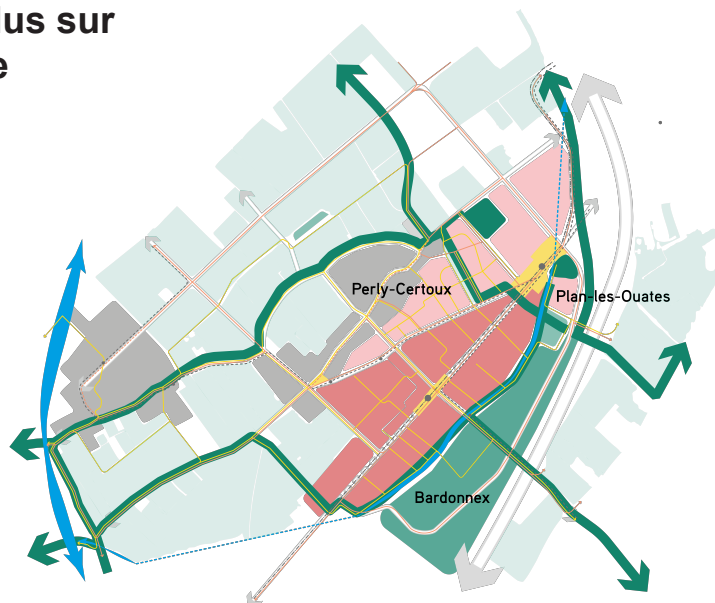


Schéma de l'image directrice

Depuis le début de l'année 2024, les quatre collectivités publiques ont conduit conjointement le processus d'élaboration de l'image directrice intercommunale de ce secteur stratégique pour le canton à l'horizon 2035 et au-delà. Cette image vise à définir les grandes orientations d'urbanisation, d'aménagement et de valorisation de ce territoire. Elle propose une vision à long terme qui prend compte les spécificités locales, les besoins en logements, équipements publics et activités, ainsi que les enjeux environnementaux, agricoles et de mobilité avec l'arrivée des nouvelles infrastructures (tram et route de desserte).

L'image directrice a été définie à partir de différents scénarios d'évolution du territoire et servira de référence pour coordonner les futures étapes de planification et de développement dans le périmètre concerné. La population des trois communes, représentée par un groupe de contributions, a suivi et contribué à la démarche.

Les communes et le Canton partagent aujourd'hui une vision commune pour le développement de ce secteur.

**Plus
d'infos**

